

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : paramed.gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : paramed.jolimont@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 212 Formuler des plans de soins - Focus thérapeutiques médicamenteuses			
Code	PAIR2B12	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	78 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Gilly</u> Martine WATELET (martine.watelet@helha.be) David LEPORE (david.lepore@helha.be) Arnaud VERROKEN (arnaud.verroken@helha.be) Nadia PETIT (nadia.petit@helha.be) Patricia GILLET (patricia.gillet@helha.be) Nathalie TRICART (nathalie.tricart@helha.be) <u>HELHa Jolimont</u> Sophie MARISCAL (sophie.mariscal@helha.be) Anne SANTOPUOLI (anne.santopuoli@helha.be) Erbiha MESSAOUDENE (erbiha.messaoudene@helha.be) <u>HELHa Tournai - Salines</u> Cyrielle KINS (cyrielle.kins@helha.be) Nathalie DESCHEEMAER (nathalie.descheemaer@helha.be) Antonin NJOYA (antonin.njoya@helha.be) Philippe BROGNON (philippe.brognon@helha.be) Julie DE NEVE (julie.de.neve@helha.be) Geanina-Loredana CURCA (geanina-loredana.curca@helha.be) Sophie COURTENS (sophie.courtens@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

- C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité
- C 4.3 Choisir les interventions adaptées à la situation, dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence C 6 Mettre en œuvre le projet de soins

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes

Acquis d'apprentissage visés

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

- Faire des liens entre les données médicales et le traitement médicamenteux présents dans la situation du client
- Argumenter les problèmes identifiés (diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions au regard de chaque diagnostic infirmier sélectionné et des résultats attendus
- Choisir les interventions de surveillance en lien avec une suspicion de complication médicale.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR2B12A	Pathologies chirurgicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique: chirurgie générale, orthopédie et traumatologie	54 h / 4 C
PAIR2B12B	Pharmacologie	18 h / 1 C
PAIR2B12C	Approche intégrée par exercices	6 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR2B12A	Pathologies chirurgicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique: chirurgie générale, orthopédie et traumatologie	40
PAIR2B12B	Pharmacologie	10
PAIR2B12C	Approche intégrée par exercices	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Le principe de la moyenne géométrique pondérée est appliqué pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement. Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12

Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologies chirurgicales, soins infirmiers spécifiques et raisonnement clinique : chirurgie générale, orthopédie et traumatologie			
Code	21_PAIR2B12A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	54 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie DESCHEEMAER (nathalie.descheemaer@helha.be) Antonin NJOYA (antonin.njoya@helha.be) Philippe BROGNON (philippe.brognon@helha.be) Nathalie DESCHEEMAER (nathalie.descheemaer@helha.be) Julie DE NEVE (julie.de.neve@helha.be) Geanina-Loredana CURCA (geanina-loredana.curca@helha.be) Sophie COURTENS (sophie.courtens@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE212 : Formuler des plans de soins : Focus thérapeutiques médicamenteuses .

Cette activité apporte aux étudiants les savoirs spécifiques au contexte de la chirurgie courante, d'orthopédie, traumatologie. L'infirmier assure des interventions autonomes, collabore aux activités médicales en vue de préparer le client à l'intervention chirurgicale, à en assurer la surveillance post opératoire et à préparer le retour à domicile ou en institution.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 212 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 212

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

- Faire des liens entre les données médicales et le traitement médicamenteux présent dans la situation du client
- Argumenter les problèmes identifiés (diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions au regard de chaque diagnostic infirmier sélectionné et des résultats attendus
- Choisir les interventions de surveillance en lien avec une suspicion de complication médicale

Acquis d'apprentissage de l'activité

A partir d'une situation courante (cas cliniques de chirurgie de la vésicule, chirurgie de la paroi, de la prostate, orthopédie, traumatologie et patient porteur d'un ulcère de jambe)

Argumenter les adaptations de la préparation pré opératoire à mettre en place au vu des antécédents, traitements et intervention chirurgicale planifiée

Argumenter les soins et la surveillance des complications (DI/RC) au vu des antécédents, de la procédure opératoire, des traitements prescrits et des signes présentés par le patient

Adapter l'information pré opératoire à donner à ce client et/ou son entourage

Adapter l'information post opératoire à donner à ce client et/ou son entourage en vue des soins, surveillances et préparation de la sortie

Objectifs

En fonction du type d'anesthésie et de l'intervention planifiée, justifier les examens pré opératoires

Expliquer l'impact des antécédents sur la préparation pré opératoire

Expliquer l'impact des antécédents sur la surveillance post opératoire

Faire des liens entre les indices présents chez le patient (antécédents, traitement en cours) et les suspicions de complications médicales

Pour les risques de complications, choisir les interventions de surveillance adaptées à la situation du patient

Expliquer les informations indispensables en vue de la sortie du client

Proposer pour une plaie d'ulcère de jambe, les soins infirmiers (surveillances, soins et informations) adaptés à la situation du patient

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Pathologie chirurgicale

Chirurgie générale

Bilan pré-op : prémédication: familles de médicaments, le risque opératoire

Compréhension du per opératoire : installation, types d'anesthésie Post-op : risques de complications

Les Urgences abdominales aiguës

- La péritonite
- L'occlusion

Pathologie de la paroi abdominale antérieure

- La hernie
- L'éventration
- L'éviscération

Pathologie intestinale

- Appendicite aiguë

La lithiase biliaire

- La lithiase vésiculaire

La lithiase obstructive des voies biliaires

(Chirurgie de la prostate)

Fractures : Cas concret avec choc et hémorragie

Complications spécifiques de l'orthopédie traumatologie

TBVP et embolie pulmonaire

Syndrome compartimental

Entorses-luxations-ménisques...

Pathologie colonne : charnière dorso-lombaire : cas concret : tassement vertébral ; colonne cervicale et dorsale

Hernie discale : rappel anatomique, physiopathologie, symptôme, bilan diagnostic, traitement médical, différents traitements chirurgicaux + indication de la chirurgie

Electrodes de stimulation – cordotomie postérieure : traitement des douleurs chroniques, rebelles après de multiples thérapeutiques

Hallux valgus+ scoliose

Soins infirmiers spécifiques

Introduction

-Plan de soin destiné aux patients hospitalisés pour une intervention chirurgicale :

- la préparation pré-op (soins et surveillances) en fonction de la chirurgie, de l'anesthésie et de la situation du patient
- Plan des soins et surveillances en post-op immédiat des risques de complications médicales en fonction du type d'anesthésie, de la chirurgie et de la situation du patient
- Plan de soin du patient opéré en fonction de la chirurgie et de la situation du patient (antécédents, ...)

Gestion de la douleur : plan de soins guide, échelles, analgésie contrôlée par le patient

Soins infirmiers au client opéré de cholécystectomie sous cœlioscopie

Pathologie de la prostate : théorie + Plan de soins de REP et PRT

Plan de soin du patient présentant des ulcères de jambe

Plan de soins : client porteur d'un plâtre membres sup et inf (syndrome compartimental)

Plan de soins de référence client en traction particularités du tuteur externe

Plan de soins de référence du client qui a subi le remplacement d'une articulation : PTH et particularités du genou, de l'épaule

Hernie discale avec laminectomie

Plan de soins patient opéré de discectomie avec laminectomie

Problèmes d'instabilité de la colonne + arthrodèse

Démarches d'apprentissage

Cours sur base de cas concrets qui permettent d'envisager le pré opératoire ainsi que le post opératoire
diaporamas

Dispositifs d'aide à la réussite

Ouvrages de référence

Voir syllabus

Supports

Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le principe de la moyenne géométrique pondérée est appliqué pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement.

Pondérations

--	--	--	--

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

Dispositions complémentaires

Les modalités d'évaluation spécifiques à l'implantation sont reprises dans l'annexe de la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation.

Le document "Annexe" de l'activité d'apprentissage est communiqué lors du cours et disponible sur Connect ED.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pharmacologie			
Code	21_PAIR2B12B	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Cyrielle KINS (cyrielle.kins@helha.be) Cyrielle KINS (cyrielle.kins@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE212 : Formuler des plans de soins : Focus thérapeutiques médicamenteux .

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 212 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 4 : Concevoir des projets de soins infirmiers

4.C4.1. Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

4.C4.3. Choisir les interventions adaptées à la situation dans les plans de soins de référence et les protocoles

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

2.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

2.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage de l'UE 212

Dans une situation emblématique en lien avec l'OCI du bloc 2,

- Faire des liens entre les données médicales et le traitement médicamenteux présents dans la situation du client
- Argumenter les problèmes identifiés (diagnostics infirmiers et suspicions de complications médicales)
- Argumenter les propositions d'interventions au regard de chaque diagnostic infirmier sélectionné et des résultats attendus
- Choisir les interventions de surveillance en lien avec une suspicion de complication médicale

Acquis d'apprentissage de l'activité

Au terme de ce cours, l'apprenant du bloc 2 sera capable de faire des liens entre les données médicales et le traitement médicamenteux présents dans la situation du client.

Il sera également capable d'assurer une surveillance infirmière du traitement ainsi qu'une information au client (précautions à prendre et effets secondaires des médicaments).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- les analgésiques (4h)
- les antithrombotiques, (4h)
- les anti-infectieux (3h)
- les médicaments du système cardiovasculaire (3h)
- les médicaments du système digestif (2h)
- les médicaments du système respiratoire (2h)

Démarches d'apprentissage

- suite du cours de pharmacologie et administration des traitements (UE09 -bloc 1),
- cours magistral,
- approche intégrée au sein de l'UE 19 dont fait partie le cours de pharmacologie,
- mises en situation.

Dispositifs d'aide à la réussite

Liste incontournable de médicaments à maîtriser afin d'assurer une prise en soin optimale.

Ouvrages de référence

Supports

- syllabus,
- Guide Pharmaco, M.Talbert – G.Willoquet, Éditions LAMARRE : 12ème édition
- Répertoire Commenté des Médicaments de l'année en cours, Édité par le Centre Belge d'Information Pharmacothérapeutique (CBIP)
- Nouveaux cahiers de l'infirmière : Pharmacologie Soins Infirmiers, A-V.Faure – M.Fontaine – B.Herlin – P.Jolliet, Editions MASSON 2011
- Cahier des sciences infirmières : Pharmacologie et thérapeutiques, G.Perlemuter – L.Perlemuter – L.Pitard – J.Quevauvilliers, Sous l'égide du Collège National de Pharmacologie Médicale, Editions ELSEVIER MASSON 2011
- Pharmacologie cardiovasculaire et respiratoire, Société Française de Pharmacologie et de Thérapeutique, Collège National de Pharmacologie Médicale, Coordonné par le Dr J.Bellien et le Pr J-L Cracowski, Editions ELSEVIER MASSON 2016

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le principe de la moyenne géométrique pondérée est appliqué pour le calcul de la note de l'unité d'enseignement.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

L'évaluation de l'activité d'apprentissage Pharmacologie se fera par un examen écrit en juin. L'examen vaut 10 points sur les 50 points de l'UE.

Toute absence sans CM ou ML lors de l'examen sera considérée comme non présenté : « PP » .

Les modalités d'évaluation sont les mêmes pour 3me période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI
Tél : +32 (0) 69 89 05 10 Fax : +32 (0) 69 89 05 12Mail : paramed.tournai@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Approche intégrée par exercices			
Code	21_PAIR2B12C	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nathalie DESCHEEMAER (nathalie.descheemaer@helha.be)		
Coefficient de pondération		0	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Les exercices sont intégrés aux activités d'apprentissage de l'unité d'enseignement

Objectifs / Acquis d'apprentissage

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Démarches d'apprentissage

Dispositifs d'aide à la réussite

Ouvrages de référence

Supports

4. Modalités d'évaluation

Principe

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).